

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE

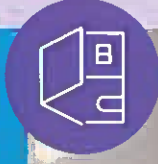


- Votre domicile doit paraître habité : créez l'illusion d'une occupation par l'utilisation de programmeurs (lumière, TV, radio...).
- Avertissez vos voisins ou le gardien de la résidence de votre absence et de sa durée.
- Faites vider votre boîte aux lettres régulièrement.

INFORMATION SÉNIORS

MESURES PRÉVENTIVES POUR VOTRE TRANQUILLITÉ AU QUOTIDIEN

À VOTRE DOMICILE



ACCÈS À VOTRE DOMICILE



- Assurez-vous de l'identité de toute personne que vous laissez entrer chez vous : demander une carte professionnelle ou appeler la société à laquelle se dit appartenir la personne qui vous démarché.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Ne laissez pas d'objets de valeurs visibles depuis les fenêtres.
- Rangez vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture dans un endroit tenu secret.

- Installez une porte fiable type 3 points avec un ceilleton et / ou entrebâilleur.
- Installez des équipements de sécurité adaptés et agréés : volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme, coffre-fort (non visible).
- Fermez la porte à clef lorsque vous êtes à l'intérieur.
- Fermez les fenêtres la nuit même par forte chaleur; utilisez un ventilateur ou un climatiseur.
- Ne laissez pas apparaître que vous vivez seul(e) ou êtes retraité(e).



AUTRES PRÉCAUTIONS



- Des signes de reconnaissance peuvent être utilisés par les éventuels cambrioleurs, par exemple les inscriptions X ou ///.
- Si vous les apercevez, copiez les sur un papier libre ou faites une photo afin d'en parler aux services de Police et surtout effacez-les car cela empêchera les intéressés de se repérer.

- Ne pas mettre de porte-clés mentionnant votre nom et adresse sur vos trousseaux de clés.
- Ne laissez surtout pas de clés sous une cachette (paillason, plantes, boîte aux lettres...).
- Laissez un jeu de clés chez une personne de confiance (gardien, enfants, voisins...).
- Changez immédiatement votre serrure lorsque vous emménagez ou si vous perdez vos clés.
- Ne laissez pas de moyen d'accès à disposition des cambrioleurs : échelle, outils, échafaudage...

